



Bonjour à toutes et tous,

Le Varognot
N°4-2023

Travaux 2023 :

Ceux que nous avons engagés se terminent ou sont en phase de l'être. Le plus gros morceau a bien entendu été le remplacement des conduites d'eau potable ainsi que l'installation du surpresseur en tête de réseau, **réalisés de main de maître par l'entreprise FAUCOGNEY et ses équipes auxquelles nous renouvelons toutes nos félicitations pour la tenue de ce chantier.**

Comme tout chantier, nous avons dû nous adapter et prendre les décisions nécessaires afin de ne pas devoir intervenir en permanence sur le réseau, la borne à incendie vers l'église a été remplacée, des coffrets de compteur "routiers" ont pris la place de coffrets de type "piétons", certains compteurs ont été changés (nous allons voir pour les rendre tous communicants et ainsi faciliter le relevé et intervenir au plus vite sur les fuites) ...



Nous bénéficions aujourd'hui d'une pression d'eau augmentée, et ce, sur la totalité du village. Votre consommation pourra sensiblement s'en ressentir, nous vous conseillons d'installer des "mousseurs" sur vos robinets, d'ouvrir vos mitigeurs/robinets avec un débit adapté à vos usages...

Vue de la chambre de surpression installée en aval du réservoir avant sa mise en service





Profitant de l'occasion et des équipes engagées sur le terrain, nous avons décidé de revoir la protection extérieure du réservoir par l'installation de murs et ajout de terre afin que ce dernier soit quasiment enterré.

Nous éviterons ainsi que l'eau ne monte en température et nous assurer une distribution correcte.

En parallèle, la résine du château d'eau a été refaite, y compris le plafond (qui n'avait jamais été étanchéifié), un gros mois a été nécessaire pour cette opération pendant lequel nous avons été alimenté par les eaux du Breuchin. Nous pouvons féliciter le Conseil Municipal de l'époque dans sa décision, cette interconnexion nous assure une distribution d'eau quasiment sans faille. La journée où l'eau nous a manqué sur une partie du village est liée à un problème technique, nous nous en excusons.

L'entretien des captages a été fait lors de la mise hors service du réservoir, nous le faisons tous les ans afin de respecter la législation et maintenir cette ressource en état.

Une analyse par la société HYDROSCAN a été nécessaire sur le réseau d'assainissement dans le centre du village. Il apparait que la liaison des deux réseaux existants lors des travaux de la station d'épuration est correcte mais nécessitera un nettoyage quasi annuel du fait d'un dépôt de cailloux se formant à cet endroit, et qui devient en s'agglomérant, gênant pour le bon écoulement.

La société HENRY de Varogne a pu procéder à l'installation d'une poche à incendie de 120 m³ au niveau du lotissement, cet équipement nous permet de sécuriser le secteur et était dans les tuyaux depuis bien trop longtemps. Merci à Thomas et ses équipes pour la réactivité qui permet à la commune de bénéficier des subventions (non reportables sur 2024) pour cette réalisation.

Nous vous rappelons que la parcelle a été donnée à la commune par son propriétaire pour l'€ symbolique.



En pensant aux travaux à venir :

Parce que nous ne pouvons pas tout faire en une seule année et que la préparation est parfois longue et complexe, nous imaginons déjà l'avenir proche et les réalisations essentielles que nous devons budgétiser :

- Travail sur le déversoir d'orage situé dans le village en amont de l'église
- Remise en état de la rue de la Fontaine
- Compteurs d'eau communicants

Ces travaux seront réalisés sous couvert de subventions que nous commençons déjà à solliciter, que ce soit au niveau de l'état ou du Département.

- Le revêtement de la Grande Rue (D113) sera refait par un enduit coulé à froid (ECF) courant 2024 par le Département. Les enrobés mis en place ces derniers jours sur les fouilles servent à les étanchéifier et les solidifier.

Retrouvez l'actualité de la commune quasi en direct sur internet : <https://varogne.fr>

Mais aussi sur : Panneau Pocket



et sur Facebook



Nous avons eu la joie d'organiser à VAROGNE la commémoration de l'armistice du 11 novembre. Cette cérémonie réunissant les villages de Vellefrie, La Villeneuve et Vilory est l'occasion de rendre hommage aux enfants de nos communes morts au combat afin que nous puissions aujourd'hui vivre en liberté. Après les discours et le traditionnel dépôt de gerbe, les enfants du RPI accompagnés par la maîtresse de Flagy ont entonnés une très belle Marseillaise. Nous avons pu ensuite nous retrouver autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



Carnet rose :

Il a été bien rempli cette année avec deux mariages :

Juliette et Augustin – Stéphanie et Grégory

Et aussi cinq naissances, donc bienvenue à :

Lucia

Élio

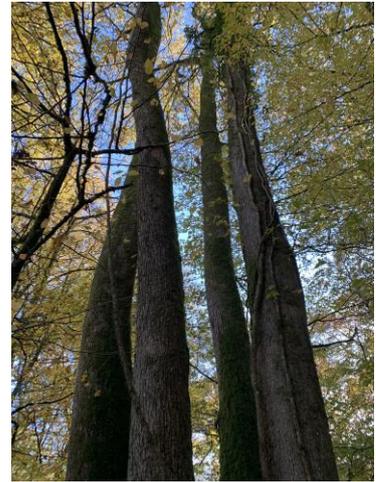
Sacha

Mattéo

Léo

C'est avec tristesse, émotion et surprise qu'Alain nous a prévenu de la disparition brutale de Geneviève, Gene pour celles et ceux qui la portait et qu'elle portait dans son cœur. Amoureuse de la nature, des gens, reconnue pour son franc parler mais aussi pour sa cuisine, Gene laisse un grand vide dans le village et surtout au lotissement.

Le Conseil Municipal renouvelle à Alain, sa famille et ses amis ses plus sincères condoléances et leur apporte son soutien dans cette épreuve.



Forêt :

La vente des bois a été à la hauteur de nos espérances, merci aux affouagistes d'avoir respecté les délais désormais de rigueur pour réaliser leurs travaux !

Le tarif de l'affouage reste inchangé pour 2024: 6€ le stère. Les bulletins sont joints avec ce journal.



Nous renouvelons comme les années précédentes les bons cadeaux à nos aînés, 40€ à utiliser dans diverses enseignes de la région, ils vous seront distribués courant décembre et utilisables jusqu'en avril.

Cartes Jeunes :

Toujours offerte par la municipalité, cette année 36 enfants ont pu en bénéficier et profiter des offres liées.



La commune doit réaliser son recensement du 18 janvier au 17 février 2024. Nous devons donc recruter un agent recenseur pour le 31 décembre. Toute personne résidant sur la commune pouvant être intéressée pour réaliser cette étude, est priée de se faire connaître en mairie aux horaires d'ouverture. Une connaissance de l'outil informatique est appréciable. 2 demi-journées de formation seront dispensées à Saulx le 3 et 10 janvier de 9h à 12h. Cette formation ainsi que le recensement seront rémunérés à hauteur de 500 € net.

LA FIBRE
LE RÉSEAU DE DEMAIN

www.hautesaonefibre.fr

2024 - Un réseau internet fixe très haut débit dans tout le Département : **la Fibre.**

Les services téléphonique et internet du réseau historique vont s'arrêter progressivement. Pour cela, nous avons construit le réseau nouvelle génération.

Profitez d'un accès à internet ultra-rapide permettant à toute la maison d'être connectée en simultané !

- Télétravailler et partager vos documents dans le cloud
- Regarder vos émissions préférées en replay et des films en Ultra Haute Définition
- Profiter des objets connectés à la maison
- Communiquer avec vos proches en visioconférence
- Jouer aux jeux vidéo en ligne

COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

1. Testez votre éligibilité à la fibre sur notre site : www.hautesaonefibre.fr
2. Contactez l'un des opérateurs présents sur le réseau pour souscrire à un abonnement fibre
3. Un rdv sera proposé par votre opérateur pour effectuer les travaux de raccordement de votre logement

QUELS SONT LES OPÉRATEURS COMMERCIAUX PRÉSENTS SUR LE RÉSEAU ?

Les opérateurs commerciaux présents* sur notre réseau pour basculer vers la fibre :

free SFR bouygues orange

Retrouvez tous les opérateurs commerciaux sur : www.hautesaonefibre.fr/la-fibre-arrive/les-operateurs-fai

* proposant une offre Fibh passiva

La fibre est disponible sur l'ensemble de la commune, divers opérateurs sont à votre choix, actuellement Orange réalise une campagne de prospection.

Des ateliers numériques gratuits sont ouverts en ce début d'année, plus de renseignements ci-dessous.

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Période de janvier à mai 2024
Informations & inscriptions :
06 07 80 76 59
10 participants max. par atelier

CYCLE DE 14 ATELIERS NUMÉRIQUES

Une Conseillère numérique du Département vous accompagne à moins de 15 minutes de chez vous sur tout le territoire de la Communauté de communes Terres de Saône

- DÉCOUVRIR l'ordinateur, le smartphone, la tablette...
- RÉALISER mes démarches administratives sur internet
- UTILISER les applications, les réseaux sociaux
- GÉRER mes e-mails
- SÉCURISER mes achats et mes données en ligne
- ETC...

INSCRIPTIONS OUVERTES

Service gratuit
nathalie.dewynter@hautesaone.fr
06 07 80 76 59

Financé par GOUVERNEMENT FRANCE RÉPUBLIQUE

Le secrétariat de mairie est ouvert le mardi de 13:30 à 18:30 et le vendredi de 08:30 à 13:00

Permanence du maire et de ses adjoints sur RDV le samedi de 10:00 à 11:30